

25.11.2011 - 11:00 Uhr

Media Service: «Repères pour un journalisme responsable» / Guide pratique du Conseil suisse de la presse

Interlaken (ots) -

Le nouveau Guide pratique du Conseil suisse de la presse - «Repères pour un journalisme responsable» - vient d'être publiée fin novembre. Le Guide dresse la liste des questions les plus importantes que les journalistes peuvent se poser et y répond de manière simple et directe et y ajoute des exemples tirés de sa jurisprudence.

Les auteurs, Peter Studer et Martin Künzi, traitent les thèmes les plus importants (de l'enquête à l'indépendance des journalistes) et pour chaque question idoine ils donnent des réponses ils se référant aux principes et aux règles du Code des journalistes et des Directives. Avec les exemples, une check-list et un renvoi aux questions similaires, le guide pratique offre - en version imprimée ainsi qu'en ligne (ratgeber.presserat.ch ou sous forme d'app iPhone et Android) un accès facile à la jurisprudence du Conseil suisse de la presse.

Le Conseil de la presse existe depuis 1977. Sa mission: recevoir des plaintes et juger si le code déontologique des journalistes est violé. Sa référence est précisément ce code, la «Déclaration (suisse) des devoirs et des droits des journalistes». Chacun est légitimé pour saisir le Conseil de la presse. La procédure ne coûte rien.

Contact:

SCHWEIZER PRESSERAT
CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE
CONSIGLIO SVIZZERO DELLA STAMPA
Sekretariat/Secrétariat:
Martin Künzi, Dr. iur., Fürsprecher
Bahnhofstrasse 5
Postfach/Case 201
3800 Interlaken
Telefon/Téléphone: 033 823 12 62
Fax: 033 823 11 18
E-Mail: info@presserat.ch
Website: <http://www.presserat.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100708898> abgerufen werden.